

Confidentiel

Visite officielle en Suisse
de M. Rudolf KIRCHSCHLAEGER, Ministre fédéral des affaires
étrangères de la République d'Autriche, du 2 au 4 mai 1974

Procès-verbal des entretiens bilatéraux
du 3 mai

Délégation autrichienne:

Dr. Rudolf Kirchschräger	Bundesminister für Auswärtiges
Dr. Alois Marquet	Botschafter, amtierender Generalsekretär, Leiter der wirtschaftspolitischen Sektion, Wien
Dr. Karl Gruber	Botschafter, Bern
Dr. Gordian Gulenus	Gesandter, Abteilungsleiter, Politische Sektion, Wien
Dr. H. Liedermann **	Gesandter Abteilungsleiter KSZE, Wien - Genf
Dr. Manfred Scheich	Gesandter, Bern
Dr. Heimo Kellner	Delegationsrat, Wien
Dr. Clemens Coreth	Zweiter Botschaftssekretär, Bern

Délégation suisse:

M. le Conseiller fédéral Pierre Graber	Chef du Département politique fédéral
M. l'Ambassadeur Ernesto Thalmann	Secrétaire général du Département politique fédéral, Directeur de la Direction politique
M. l'Ambassadeur * P.R. Jolles	Directeur de la Division du commerce
M. l'Ambassadeur Oscar Rossetti	Vienne

* a assisté seulement à la séance de Berne

** a assisté seulement à la séance d'Oron

o/s

- 2 -

M. l'Ambassadeur ** Emmanuel Diez	Directeur de la Direction du droit international public
M. l'Ambassadeur Charles Müller	Chef de la Division I de la Direction politique
M. l'Ambassadeur François de Ziegler	Chef du Secrétariat politique
M. Jean Zwahlen *	Service économique et financier
M. Edouard Brunner **	Direction politique I
M. Karl Fritschi	Direction politique I
M. Franz Blankart *	Bureau de l'intégration
M. Claudio Caratsch	Direction politique I

lère séance: Berne 10.45 à 12.30 h.

Questions de politique internationale:

- Efforts d'unification européenne et relations atlantiques
- Questions de l'énergie et des matières premières, relations avec le tiers-monde

M. Graber salue son visiteur et souligne le nouveau style des rencontres annuelles, marquées par un climat de confiance exceptionnel.

Il se réfère d'abord aux difficultés qui secouent l'Alliance atlantique et la Communauté européenne. Cette crise affecte l'équilibre mondial, et en particulier européen, et ne saurait laisser indifférents nos pays. A cet égard, on doit considérer l'état des relations Est - Ouest et s'interroger sur les pourparlers de MBFR: outre les questions que soulève le choix des procédures de réduction des forces, il convient aussi d'examiner si la partie soviétique entend utiliser les pourparlers de Vienne comme un levier sur la Conférence de Sécurité de Genève.

Les relations inter-atlantiques sont affectées par la convergence d'une série de difficultés, ni nouvelles, ni sans doute insurmontables, portant sur la structure même des groupements occidentaux plus que sur leurs modalités de fonctionnement. Les gouvernements manquent de la liberté de manœuvre nécessaire pour les aborder, se trouvant aux prises avec de graves problèmes, ici politiques, là socio-économiques.

./.

Vis-à-vis de l'Europe, semble-t-il, les Etats-Unis visent à empêcher la CE de prendre ses décisions toute seule, de parler d'une seule voix et de négocier bilatéralement avec eux. Les dissentiments entre Paris et Washington ont glissé du niveau des principes à celui des réalités concrètes, amalgame des problèmes politiques, économiques, énergétiques, monétaires et de la défense commune.

Entre les Neuf, on semble vouloir, après les affrontements verbaux, dégager une approche plus objective des problèmes. Le climat des entretiens de Gymnich est satisfaisant, mais les circonstances n'en sont pas encore suffisamment éclaircies. Une attitude de prudente expectative paraît de mise. De même le dossier Grande-Bretagne - Marché Commun comporte des incertitudes, même si l'impression prévaut que les partenaires de la CE entendent maintenir l'acquis communautaire, c'est-à-dire de ne pas laisser la communauté se transformer en une vaste zone de libre-échange, assortie d'un système de consultations politiques. Le nouveau dossier italien paraît encore plus virulent à court terme.

Mais la toile de fond de toute la situation internationale est constituée par les relations russo-américaines. Une importance primordiale revient aux efforts entrepris pour atténuer ou résoudre le conflit israélo-arabe. Il nous semble qu'aujourd'hui le Kremlin entend marquer sa présence et être associé à un effort de désengagement sur le front nord, puis au processus de règlement du différend sur le fond. C'est le sens que nous donnons à l'entrevue de Genève entre MM. Gromyko et Kissinger, à côté des questions du SALT que les deux ministres ont sans doute également abordées avec les autres volets du contentieux soviéto-américain. Il y a là un deuxième levier de la politique soviétique. Les commentaires de l'ambassadeur de l'URSS sur l'entrevue tendaient à montrer que les conférences de Genève pourraient payer un règlement au Moyen-Orient.

M. Kirchschräger se félicite à son tour des excellentes relations avec son collègue suisse et souligne l'importance de mettre en évidence envers l'extérieur cette bonne entente.

Toutes les questions évoquées par M. Graber sont reliées entre elles. Le mois d'octobre 1973 aura sans nul doute un effet prolongé sur la situation mondiale. Dès ce moment, les Etats-Unis et l'URSS sont devenus encore plus conscients de leur puissance. L'ONU se compose de deux membres et de 133 observateurs; la Chine assume lucidement et volontairement une position d'abstention, convaincue que les événements

évoluent d'eux-mêmes vers un mauvais dénouement. L'Europe a aggravé cette situation par son manque d'engagement. Ce qui y a certes contribué, c'est la situation personnelle du Président américain et la tournure d'esprit de M. Kissinger qui ne s'adresse, faute de temps, qu'aux grands facteurs de puissance (en Europe, les Neuf et l'URSS): les autres entités ne se voient adresser qu'un petit geste de bonne volonté, quand le temps le permet. La position des Etats-Unis s'est aggravée, notamment aussi parce que le dialogue exclusif avec les Neuf, où existe un facteur de concurrence, a monté en épingle les oppositions de vues. L'URSS apprécie en Nixon le partenaire qui ne s'arrête pas aux préoccupations de l'Europe occidentale. L'Autriche s'efforce, sans grand succès, à rappeler aux Américains que d'autres Etats européens pourraient jouer le rôle d'un "fillet de sécurité".

La crise de l'énergie a fait naître un défaitisme européen injustifié et elle a mis en question la solidarité entre les Neuf. L'inflation aggrave partout la faiblesse des gouvernements, portés alors à des mesures spectaculaires, comme l'Italie en ce moment.

La question se pose, si les pays de l'Est sont en mesure d'exploiter la faiblesse de l'Occident. L'orateur ne le pense pas. Même si le bloc de Moscou paraît homogène vers l'extérieur, il connaît lui-même de grandes difficultés: perte de prestige de l'URSS dans le tiers-monde, mise en évidence à l'ONU; changement de camp de l'Egypte, durement ressenti à Moscou; déceptions de l'URSS avec ses partenaires, tels que la Tchécoslovaquie; troubles dans l'économie planifiée entraînés par l'évolution mondiale des prix face au blocage artificiel des prix intérieurs. Etant donné l'affrontement avec la Chine, l'URSS ne peut pas se permettre une politique de confrontation. La seule alternative est une politique de coopération, d'abord avec les Etats-Unis, nettement préférés aux Européens occidentaux. On doit s'attendre à ce que les principaux événements politiques continueront à se dérouler au niveau Moscou - Washington, avec une tendance croissante au bilatéralisme. M. Kirchschräger interprète d'ailleurs la récente rencontre Kissinger - Gromyko comme un simple sauvetage de face pour le ministre soviétique.

Des MFR, tout ce qu'on peut dire, c'est que des pourparlers se déroulent; leur but n'est pas d'arriver à une conclusion, on s'y adonne à un jeu convenant aux deux parties. Il faut se souvenir des avertissements chinois, de ne pas croire à un conflit sino-russe: les 3/4 des forces soviétiques sont toujours concentrées en Europe.

M. Jolles fonde son analyse sur la position particulière des Neutres face à celle des "pays atlantiques". Certes, un effort continu est nécessaire à Washington pour rappeler notre situation. Mais il faut examiner ce que nous pouvons faire de plus.

La crise a eu pour premier résultat d'ébranler la CE, dont les membres réagissent de manière divergente. La Suisse voit avec inquiétude l'amorce d'un processus de désintégration. Un tel développement aurait aussitôt des conséquences pour les pays de l'AELE, en rendant difficiles les contacts à Bruxelles; nous avons déjà observé une telle situation dans la crise énergétique.

Pouvons-nous alors agir vis-à-vis des Etats-Unis ? Nous le pourrions au moins dans les enceintes multilatérales où le dialogue est encore possible, telles que l'OCDE ou le GATT. Tant que les Américains seront encore prêts à utiliser ces organisations, une attitude explicite de nos pays peut contribuer à y élargir le débat. Nous attachons donc une grande importance à la réunion du Conseil des ministres de l'OCDE à la fin de ce mois.

Nos opinions coïncident quant aux mesures italiennes: il importe de montrer aux opinions publiques les dangers d'actions non coordonnées. Mais on doit se demander s'il est encore utile de tenir la conférence ministérielle de l'OCDE, puisqu'il faudra peut-être arrêter la procédure du "pledge".

Que les Italiens aient pris un parti extrême avait évidemment des raisons matérielles dans le domaine monétaire; les mesures n'en aboutissent pas moins à des manipulations d'ordre commercial, favorisant les producteurs italiens et les exportations. Les autres pays auront deux possibilités d'y répondre, ou par des négociations bilatérales sur les listes positives et négatives (ce qui se passe éventuellement à Bruxelles aujourd'hui même), ou par une action globale de soutien financier, qui pourrait s'attaquer aux racines du mal.

M. Kirchschräger

Ce n'est qu'après les élections françaises que l'on pourra se prononcer avec un peu plus de clarté sur les risques d'éclatement de la CE. Les huit partenaires de la France manqueraient de sagesse, s'ils s'imaginaient que les activités seraient plus faciles à mener sans la France. On a l'impression qu'en ces temps de détresse, ce n'est plus que l'appareil bureaucratique pléthorique de la CE qui soutient un semblant d'activité. Dans cette période, l'Autriche a fait

la même expérience que la Suisse quant à l'impossibilité de contacts, tant avec la commission qu'avec les organes inter-gouvernementaux.

L'OCDE semble bien être le seul niveau où il nous soit encore possible d'exercer une action. Le GATT ne nous semble plus guère efficace (à New York, on n'ose même plus en citer le nom) comme le FMI (rejeté de toutes parts comme institution capitaliste). A noter la tendance, à New York, à ramener tous les travaux à l'ECOSOC, en l'absence d'une autre organisation mondiale acceptée par tous les Etats.

L'orateur est pessimiste quant aux réactions devant les mesures italiennes et s'attend à des efforts de chaque pays pour négocier les listes. Cela ne doit cependant pas exclure la recherche d'une solution globale.

M. Jolles, répondant à M. Marquet, estime, qu'en application de l'art. 28 de l'accord de libre-échange, l'Italie serait tenue à une notification, sinon à une consultation, en pareil cas. La Suisse ne voudrait pas risquer de voir un refus net opposé à une demande de consultations et se contentera donc probablement de la notification. La suppression de la clause erga omnes conduirait à une préférence européenne qui soulèverait de nouveaux problèmes. Nous ne serions pas désireux de voir introduire de nouveaux mécanismes dans le Traité de Rome.

Passant au problème de l'énergie et des matières premières, M. Jolles s'informe de l'analyse autrichienne quant à l'évolution des attitudes du tiers-monde. On a ici l'impression d'un contraste entre le groupe des non-engagés, qui semblent viser la confrontation à New York tandis que le groupe des 77 s'acheminerait au consensus général. Les pays producteurs de pétrole, intéressés à des relations financières stables, pourraient soutenir les efforts du FMI.

M. Kirchschräger ne saurait trouver un pur contraste entre "non-engagés et "77"; il y a au moins dix groupements ou tendances distincts, dont les frontières passent au milieu des groupes traditionnels. L'élément le plus sensible est la sourde pression du tiers-monde sur les producteurs de pétrole. Les échanges de vues ont eu lieu dans un langage très modéré, notamment en séance plénière.

L'OPEP s'est à peine manifestée à New York, l'OPAEP encore moins. Les pays producteurs de pétrole sont en butte à des oppositions de vues entre eux, leur seule préoccupation commune étant la recherche d'un placement sûr pour leurs revenus financiers, problème insoluble. On ne saurait espérer un rapprochement de ces pays avec le FMI ou la Banque mondiale.

2ème séance: Oron, 16,15 - 19 h

Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe

M. Graber se félicite des bons rapports entre les deux délégations à la CSCE. Récemment, elles se sont mises d'accord sur les termes d'une mention de la neutralité à insérer dans la rédaction du premier principe. Du côté suisse, on ne souhaite pas fixer dès maintenant une date pour la troisième phase. Pour le niveau de celle-ci, les pays occidentaux penchent apparemment pour une réunion des ministres des affaires étrangères. Les efforts actuels de M. Kissinger risquent de modifier encore les données de ce problème. Il faut distinguer les "suites politiques" des "suites techniques" de la conférence. La Suisse est surtout intéressée à ces dernières qui concerneront la surveillance des décisions prises et la poursuite de travaux qui n'auront pu être terminés à Genève. Des pays comme les nôtres peuvent trouver un intérêt à ce dialogue permanent entre les trente-cinq même si, dans l'état actuel de divisions entre les occidentaux, cette perspective peut présenter quelques dangers. La Suisse entend proposer une poursuite des travaux sur le SRPD. Le mandat d'un futur groupe de travail, selon les lignes du projet remis au visiteur, risque de soulever quelques difficultés en ce qui concerne le caractère obligatoire.

M. Kirchschräger n'a pas eu l'occasion de suivre les derniers développements de la 2ème phase, mais souhaite exposer sa conception générale de la poursuite de la CSCE. S'il ne peut guère s'attendre à un renforcement du sentiment de sécurité grâce à cette conférence, il espère par contre que la coopération s'accroîtra entre l'Est et l'Ouest. Aucun pays de l'Est ne mettra en jeu la stabilité de son régime pour le succès de la CSCE. L'orateur attend davantage de résultats des arrangements bilatéraux, qui pourront lentement prendre forme. La CSCE peut être un moyen de remplir le temps intermédiaire.

A Genève, aucune délégation n'arrivera à convaincre ses adversaires de changer de position. Il viendra donc un moment où les échanges de vues stériles devront être interrompus. Nous-mêmes pourrions parvenir à une nouvelle vision des choses par un examen systématique des limites de la coexistence pacifique, comme celui auquel s'adonnent les pays de l'Est. Le prochain séminaire de Klessheim sera consacré au thème "Effets de l'idéologie sur la politique étrangère". Il faut reconnaître le problème des pays de l'Est pour qui des concessions excessives pourraient être fatales (cf. 1956, 1968).

Un échec complet de la CSCE créerait une tension. Il importe d'éviter une telle crise, pour sauvegarder une ambiance qui permette des arrangements bilatéraux positifs. Il faut donc viser un résultat équilibré de la CSCE; ne plus prolonger outre mesure la 2ème phase. Pour le niveau de la 3ème phase, il ne verrait pas d'inconvénient à ce qu'elle réunisse les chefs de gouvernement qui pourraient plus facilement que les MAE passer par-dessus des obstacles formels, donner un nouveau mandat en cas de besoin. Pour la date de cette conférence, il ne faudrait en tout cas pas la reculer au-delà de l'automne.

Pour les suites, l'Autriche voudrait renoncer à mettre sur pied un organisme, puisque celui-ci n'aurait rien à administrer. Elle préférerait envisager une nouvelle conférence après une pause de quelque quatre ans.

L'Autriche a sagement et honnêtement soutenu la Suisse pour le SRPD, sans se faire la moindre illusion sur les chances de succès de ce projet.

M. Brunner, interrogé par M. Graber, estime que, pour les pays de l'Est, la conférence multilatérale représente un moyen indispensable pour consolider ce que les plus libéraux ou les plus actifs ont déjà entamé sur le plan bilatéral. Helsinki a représenté une certaine promesse: il s'agira de terminer la CSCE avec des textes qui ne fassent pas naître des illusions dans les opinions publiques à l'Est et qui ne provoquent pas une déception dans celles à l'Ouest. A Genève, on ne s'attend pas à poursuivre la 2ème phase au-delà de juillet prochain.

M. Brunner expose la proposition danoise relative aux suites: il y aurait d'une part des "suites de surveillance", soit l'examen périodique de l'application des résolutions par des experts. Les suites politiques seraient renvoyées à 1977, date où la CE espère avoir formulé une "Ostpolitik" communautaire.

M. Kirchschräger hésite par avance à accorder aux suites de surveillance un crédit quelconque: dans ces organes, les représentants de l'Est feraient la loi.

M. Liedermann estime que les résultats de la CSCE devraient être axés sur le plus petit commun dénominateur; en fait, quelques menus progrès ont pu être faits dans les domaines de l'information, des contacts humains, des réunions de familles. Il estime d'ailleurs qu'il n'y a pas lieu de craindre des risques politiques dans les "suites techniques".

Il remarque que la coopération économique est largement restée dans l'ombre au cours de la 2ème phase. Peut-être une deuxième CSCE ultérieure aurait plus de succès dans ce domaine.

M. Graber relève qu'entre les deux pays, il subsiste quelques nuances dans l'appréciation de ce qu'il est réaliste d'attendre de la conférence. Pour sa part, il ne veut pas être trop pessimiste et estime que s'il résulte très peu de la CSCE, ce sera déjà beaucoup.

Relations avec les Etats tiers

1) Guinée-Bissau

M. Graber indique que nous étudions la décision que la Suisse devra un jour prendre à l'égard de cette entité qui a été reconnue par 81 Etats et pourrait l'être bientôt par certains occidentaux. En Suisse, il y a des pressions dans ce sens. Il est pourtant très difficile d'évaluer la réalité du pouvoir du PAIGC. Notre attitude est encore négative, mais nous devrions réviser celle-ci, si la réserve occidentale est rompue.

M. Kirchschräger rappelle que le problème a déjà été soulevé à l'ONU où l'Autriche s'est abstenue. Elle ne fera rien d'autre jusqu'à la prochaine Assemblée générale. L'Autriche a le souci de ne pas froisser le Portugal. Le problème du PAIGC soulève d'ailleurs très peu d'intérêt en Autriche.

2) Corée du Nord

M. Graber évoque l'accord sur les missions commerciales; dans cette étape, nous n'envisageons pas une reconnaissance formelle de la Corée du Nord, bien que le principe soit acquis.

M. Kirchschräger observe que les deux Corées sont les partenaires commerciaux les plus importants de l'Autriche en Extrême-Orient (exportation de 300 millions de francs suisses en Corée du Nord, de 500 millions en Corée du Sud, contre 50 millions en Chine). La Corée du Nord se plaint que la couverture par le bureau commercial autrichien de Pékin soit insuffisante. Autriche envisage pour bientôt (après consultation en cours des partis politiques) une normalisation des relations. L'Ambassadeur à Pékin sera aussi accrédité à Pyongyang. Tout en comprenant les problèmes spéciaux de la Suisse (Commission d'armistice), l'Autriche serait satisfaite si la Suisse accomplissait en même temps la reconnaissance.

M. Graber

Chez nous, les choses mûrissent plus lentement !

M. Thalmann indique que nous avons déjà avisé les Coréens du Sud qu'un jour la Corée du Nord serait reconnue. Pour l'instant, la Suisse est bloquée pour quelque temps après la mésaventure de la démarche commune avec la Suède auprès des membres communistes de la Commission neutre.

M. Kirchschräger remarque encore que la Corée du Nord pratique de toute évidence une doctrine Hallstein à l'égard des pays de l'Est, ce qui peut expliquer les réactions de la Pologne et de la Tchécoslovaquie.

3) Chine

M. Graber relève l'intérêt de la période actuelle des relations extérieures de ce pays, dont divers aspects ont déjà été évoqués au cours du lunch de ce jour. En Suisse, nous sommes aussi à la recherche d'une interprétation des positions actuelles des dirigeants chinois.

./.

M. Kirchschräger complète encore ses évocations (voir annexe) qu'il convient cependant de ne considérer que comme la fraction de la réalité chinoise que ses interlocuteurs lui ont communiquée là-bas; la réalité est si complexe et si cachée que les observateurs séjournant depuis des années à Pékin n'en sont encore qu'aux conjectures.

Il évoque une réunion qu'il a organisée à Pékin pour les ambassadeurs des pays du Conseil de l'Europe et préconise que la Suisse, comme Chypre l'a déjà accepté, adopte aussi cette formule lors de voyages du Ministre des affaires étrangères, pour faire pièce aux réunions à Neuf que tiennent en de telles circonstances les ministres des pays de la CE.

M. de Ziegler se réfère à une nouvelle thèse chinoise, partageant le monde en trois groupes de pays: d'une part, les deux grandes puissances, en butte à leur antagonisme; puis, les pays industrialisés d'Europe occidentale, avec le Canada et le Japon; enfin, le tiers-monde, y compris la Chine elle-même. Cela voudrait dire qu'il n'existe plus un "camp socialiste".

M. Kirchschräger confirme que cette thèse lui a aussi été exposée. La Chine est convaincue que les deux grands seront fatalement entraînés à une guerre; le deuxième groupe de pays serait entraîné dans cette conflagration s'il n'augmente pas sa vigilance. Le tiers-monde pourra assister en sécurité à ces combats lointains.

4) Clause de Berlin

M. Kirchschräger expose comment le chargé d'affaires soviétique lui a signifié que la clause de Berlin, régulièrement utilisée dans tous les accords avec la République fédérale d'Allemagne, n'était pas conforme à l'article 14 du Traité d'Etat. Il s'agirait du terme "Land Berlin" plutôt que de la question de l'application territoriale. La RFA, sondée à ce sujet, aurait déclaré ne pas vouloir accepter d'autres exceptions que celles faites avec la Chine, les pays de l'Est et la Finlande.

M. Diez se réfère à une démarche soviétique de 1968 critiquant la pratique de la République fédérale et menaçant avec des "conséquences indésirables". En principe, la Suisse n'accepterait la clause de Berlin que là où elle a une raison

d'être pour l'application territoriale d'un accord. Mais il y a aussi des exceptions à cette pratique. La Suisse n'entend rien changer à sa pratique.

M. Kirchschräger indique que l'Autriche, pour sa part, s'efforcera d'obtenir de la RFA une formule telle que "Berlin (Ouest)" dans les cas futurs. Le Département politique sera informé des développements ultérieurs.

Relations bilatérales

(M. l'Ambassadeur Diez a rédigé des notices détaillées sur les cinq questions évoquées, en date du 8 mai 1974).

1) Accord d'établissement

M. Diez évoque les efforts du Département pour résoudre pratiquement le problème de la discrimination des ressortissants autrichiens par rapport aux Suisses d'Autriche, pour l'acquisition de biens immobiliers.

M. Kirchschräger préférerait une solution juridique positive à la solution d'ordre administratif. S'il devait y avoir suspension des clauses correspondantes du Traité d'établissement, on envisagerait, comme M. Diez le suggère, de la limiter à la mesure de la discrimination effective, c'est-à-dire que les Autrichiens en Suisse ou les Suisses en Autriche ne seraient pas touchés.

2) Réciprocité en matière de responsabilité administrative

M. Diez évoque le dommage subi par un avion de la Swissair à Vienne. Un règlement rétroactif sur la base du nouvel accord faciliterait la procédure parlementaire en Suisse.

M. Kirchschräger craint des difficultés à cet égard en Autriche. Il va cependant examiner encore une fois cette possibilité. Si le résultat de cet examen devait être négatif, il conviendrait que la Suisse, d'entente avec le Royaume-Uni, fasse valoir sa réclamation sur le plan interétatique, ce qui pourrait conduire à une procédure arbitrale.

./.

3) Planification régionale frontalière

M. Marquet indique que les autorités autrichiennes sont disposées à donner suite aux propositions suisses, mais estiment que la coopération devrait s'insérer dans un accord et non dans un simple échange de lettres comme c'est le cas entre la Suisse et la République fédérale d'Allemagne.

4) Centrale nucléaire de Rüthi

M. Diez indique que, d'une part, la procédure préalable s'est retardée à la suite de démarches de la Commission de la protection de la nature, de sorte que l'expertise sur la tour de refroidissement ("Kühlturmbericht") n'a pas encore été déposée. En tout état de cause, ce document sera porté à la connaissance du Ministère autrichien. D'autre part, l'exécution éventuelle du projet est renvoyée à une date ultérieure (après quelque cinq ans) pour diverses raisons, entre autres d'ordre financier. La société de production souhaiterait néanmoins provoquer d'ores et déjà une décision de principe du Conseil fédéral. Celui-ci ne se prononcera en tout cas pas avant le prochain tour de discussions entre les experts des deux pays. M. Diez serait prêt à rencontrer M. l'Ambassadeur Nettel pour envisager les prochains contacts.

M. Gruber évoque l'hypothèse (suggérée par M. Brugger, Président de la Confédération) d'une participation d'intérêts autrichiens dans le projet.

M. Kirchschräger n'est pas optimiste sur les chances d'une telle participation. Il envisage néanmoins d'examiner aussi cette possibilité (mais pas avant la fin juin !). Il serait heureux de voir les contacts se poursuivre entre M. Diez et M. Nettel.

Si la presse veut obtenir des renseignements après son retour à Vienne, il indiquera que la question n'est pas actuelle et qu'il y aura de nouveaux contacts entre les deux pays lorsqu'on disposera de la documentation.

5) Survols

M. Diez mentionne des problèmes de survol du territoire autrichien par des avions suisses: d'une part, les survols involontaires de pilotes à l'entraînement, attribuables à la grande vitesse des avions modernes; d'autre part, les survols inévitables au décollage de la piste d'Altenrhein pour des vols

d'essai. Pour cette deuxième catégorie, l'arrangement de 1956 ne couvre pas tous les types d'avions dont il s'agit aujourd'hui.

M. Kirchschräger suggère que la Suisse prépare un texte d'accord formulant exactement les desiderata qui seront satisfaits dans le cadre d'une réciprocité formelle, destinée à ne pas soulever des questions avec les autres voisins de l'Autriche.

M. Diez précise qu'un tel accord pourrait fixer une zone de tolérance réciproque en ce qui concerne Altenrhein. Pour les autres cas, il est préférable de ne pas instituer une telle zone. La Suisse présentera ses excuses lorsque des cas de survol involontaires viendront à sa connaissance.

Procès-verbal: C. Caratsch

Annexe: mentionnée.

NB. Les pourparlers ont eu lieu en langues allemande (MM. Kirchschräger, Marquet, Liedermann, Thalmann, Diez) et française (MM. Graber, de Ziegler, Brunner).

AnnexeObservations de M. Kirchschräger concernant la Chine en 1974

Un bref séjour de 8 jours en Chine ne permet pas de fournir une interprétation cohérente de ce qui se passe actuellement dans ce pays mais peut donner lieu à un certain nombre d'observations, notamment sur les thèses qui ont été présentées par les interlocuteurs chinois, tels que M. Chou en lai et M. Chi ping fei.

1. Le thème le plus régulièrement relevé est celui de la révolution continue. On estime à Pékin que les peuples ont besoin de révolutions et qu'ils les aiment; que les révolutions répondent à une nécessité, celle de maintenir perpétuellement la société en mouvement. Il convient d'empêcher la formation d'un sentiment de sécurité dans la population.

2. Il en découle, qu'il ne saurait y avoir des principes spirituels de valeur éternelle. C'est ce que doit mettre en évidence la campagne anti-confucéenne. La préoccupation de savoir si cette mise en question des principes spirituels profite ou dessert la dictature du prolétariat est absente de l'esprit des dirigeants de Pékin.

3. Partant, la pensée de Confucius est condamnée "ex nunc", et non "ex tunc" (dès l'origine).

4. La deuxième révolution culturelle - la campagne anti-confucéenne actuelle - semble se limiter à Pékin et serait inconnue dans les autres villes visitées par M. K. comme Canton ou Shanghai.

5. Un autre thème présenté avec insistance est celui de la priorité de l'agriculture. Ce secteur économique paraît recueillir les sollicitudes concentrées de toutes les autorités chinoises. On en donne plusieurs explications: la paysannerie (et non le prolétariat industriel) a été la base de la révolution chinoise; elle représente aussi de la manière la plus exacte les sentiments populaires (Volksempfinden); elle a supporté seule la charge de la guerre civile; elle nourrit la population de 800 millions d'habitants, ce qu'aucune autre puissance sur terre ne pourrait faire. La Chine doit subsister seule, grâce à sa paysannerie.

6. Toute idée de rentabilité semble pourtant absente dans l'économie agricole comme dans de larges secteurs de l'industrie. Une conception économique de base s'exprime comme l'unité de production "posée sur ses deux pieds", c'est-à-dire une tentative de couvrir des besoins locaux ou régionaux par l'adjonction d'ateliers de petite dimension aux unités de production agricole. Telle commune rurale fabrique 800 moteurs diesel de 3,5 cv, telle autre exploite une petite aciérie produisant 200'000 t par année.

7. Pour retremper aux sources idéologiques et productrices les citoyens, ceux-ci doivent faire de fréquents séjours à la campagne, au stade des études ou ultérieurement. De même, les managers industriels doivent travailler chaque année pour quelque temps dans les ateliers de fabrication de leur usine.

8. Les difficultés de l'industrialisation donnent cependant lieu à quelques critiques contre les "Social-impérialistes" soviétiques, qui ont doté le pays d'une infrastructure insuffisante. On cite telle usine de camions où les axes-arrière ne pouvaient être réalisés et devaient être importés d'URSS.

9. Les contradictions ne sont pourtant pas rares, en ce qui concerne les structures industrielles. On a montré à la foire de Shanghai une voiture chinoise de grand luxe fabriquée dans une série de 10 exemplaires, et dont on n'était pas en mesure de nommer le prix de revient. D'une manière générale, on semble considérer la production industrielle comme une façon d'occuper les citoyens ou de les former, mais non comme un effort de répondre à une demande. M. Chou en lai se plaignait vis-à-vis de son visiteur du trop grand nombre de bicyclettes utilisées à Pékin (1,5 millions d'unités) !

10. La critique du "social-impérialisme" se fonde sur l'analyse suivante: une guerre entre pays socialistes étant impossible et impensable, l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 doit être interprétée comme une rechute dans les pratiques de l'impérialisme. Malgré cela, la Chine semble convaincue qu'une guerre entre l'URSS et la Chine ne serait pas possible, alors qu'elle serait inévitable entre l'URSS et les Etats-Unis.

11. L'identification entre la Chine et le tiers-monde est poussée très loin. On ne ressent d'ailleurs pas le développement industriel comme une nécessité très urgente: le tiers-monde a le temps de voir se répandre chez lui le bien-être.

12. Une conséquence protocolaire de cette identification est la prévenance dont sont l'objet les ambassadeurs des pays en voie de développement: pour eux, pas de limitation syndicale des heures de travail des auxiliaires locaux etc.

13. Il est pratiquement impossible de se prononcer sur les perspectives de la succession future de Mao, à cause du mystère qui plane sur de larges fractions de la vie du pays. A la porte des ambassades étrangères commence déjà, à Pékin, un monde dont on ne sait rien. Les ambassades ignorent où habitent leurs employés locaux, où ils vont quand ils enfourchent leurs bicyclettes après le travail. Autre exemple, une véritable frayeur de Mme Chi ping fei lorsque Mme Kirchschräger l'a interrogée sur son travail au MAE - et naturellement, aucune réponse.

14. Tout l'accueil des visiteurs, pour cérémonieux qu'il soit, s'entoure d'anonymat et de froideur. L'étranger ne peut pénétrer même dans le bureau de son collègue chinois qu'il visite. Les réceptions se déroulent entre les gradins pour la photo de groupe et les salons de réception, c'est-à-dire en des lieux neutres et interchangeable.

15. Sur le plan des contacts, M. K. a cependant eu l'impression qu'on peut fort bien porter avec quelque vivacité la contradiction aux interlocuteurs gouvernementaux, jusqu'au point où l'on se heurte au refus de répondre, voire à des réclamations pour une assertion considérée inamicale.

16. Les entretiens avec M. Chou en lai ont débuté par un long interrogatoire du visiteur sur les statistiques de la production autrichienne, surtout d'ordre agricole. M. Chou remarqua qu'une connaissance précise des chiffres statistiques est le début de la sagesse gouvernementale.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Berne, le 17 mai 1974

p.B.15.21.Au.(7) - CA/lu

Confidentiel

~~HA~~ / LC
 M. AR. HN
 ab

Visite de M. Kirchschräger en Suisse
 Procès-verbal des entretiens du 3 mai 1974

Distribution:

M. le Chef du Département
 Direction politique, Division II
 Direction des organisations internationales
 Délégué à la coopération technique
 Service du protocole

Département politique: MM. les Ambassadeurs Thalmann
 Bindschedler
 Diez
 Müller
 de Ziegler

MM. Zwahlen
 Brunner
 Fritschi
 Caratsch
 Simonin

M. Blankart, Chef du Bureau de l'intégration

M. l'Ambassadeur Jolles, Directeur de la Division du commerce

Ambassades de Suisse à:	Vienne	Tokio
	Bruxelles	Belgrade
	Bruxelles (Mission)	Ottawa
	Sofia	Luxembourg
	Pékin	La Haye
	Copenhague	Oslo
	Cologne	Varsovie
	Berlin (RDA)	Lisbonne
	Helsinki	Bucarest
	Paris	Stockholm
	Paris (Dél. OCDE)	Madrid
	Strasbourg (Représ.)	Prague
	Conseil de l'Europe)	Ankara
	Londres	Budapest
	Athènes	Moscou
	New Delhi	Washington
	Rome	New York (Obs. ONU)
